

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

Genève, le 15 janvier 2014

**Maître Gabrielle AZRAN**  
**Azran & Associates, Attorneys**  
**Montréal**

**Cher Maître,**

En ma qualité d'ancien Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération durant les différentes étapes de l'affaire Rhita El Ansari, je tiens à vous exprimer mes vifs remerciements et à vous présenter mes chaleureuses félicitations et celles du Gouvernement du Royaume du Maroc pour votre succès historique dans cette affaire.

Grâce à vos grandes qualités professionnelles, le procès qui opposait le Maroc à l'agent local Mme Rhita El Ansari s'est terminé à l'avantage de mon pays, et ce malgré les nombreux obstacles et arguties juridiques opposés par son équipe de défense.

En effet, la décision rendue par la Cour d'Appel dans ce dossier, en date du 9 décembre 2010, rejetant la demande intégrale de Mme Rhita El Ansari, est une grande victoire non seulement pour le Royaume du Maroc, mais également pour le droit international.

Ce succès judiciaire a été rendu possible grâce à votre professionnalisme, votre perspicacité et votre appréhension globale et moderniste de cette épineuse affaire. Votre approche a pleinement répondu aux attentes du Maroc avec rigueur, pertinence, réactivité et satisfait à l'impératif d'éviter la création d'un précédent.

Votre éloquence, votre élégance intellectuelle, votre vigilance de tous les instants, ainsi que votre grande maîtrise, tant du droit interne canadien que du droit international régissant les relations diplomatiques et consulaires, forcent l'admiration. Ainsi, grâce à votre talent d'avocate avertie, vous avez réussi à éviter les chausse-trappes juridiques de la défense de Rhita El Ansari et à déjouer leurs manœuvres, permettant *in fine* l'émergence d'une jurisprudence devenue depuis une référence sur le continent Nord-Américain.

Puissiez-vous trouver dans cette lettre l'expression de nos remerciements et toutes nos félicitations pour votre réussite, ainsi que le témoignage de ma gratitude personnelle et celle de mon Gouvernement pour tous les efforts que vous avez investis, des années durant, afin que le Maroc sorte victorieux de cette affaire.

Je vous prie de croire, Maître, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Omar HILAË,**

**Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office  
des Nations Unis à Genève**

